



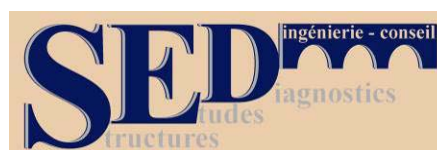
**Communauté d'Agglomération  
du Pays Viennois**

Espace Saint-Germain,  
30 Av. Gén. Leclerc - Bât. ANTARES

**38200 VIENNE**

**ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011 SUR 9  
COMMUNES**

**PHASE 1 – ETAT INITIAL  
commune de MOIDIEU-DETOURBE**



**Objet** : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT  
**Titre** : ETUDE DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT 2011 SUR 9 COMMUNES  
**Phase** : PHASE 1 – ETAT INITIAL

---

**Maître d'ouvrage** : ViennAgglo  
(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois)

**Bureau d'études émetteur** : **B&R Ingénierie Rhône Alpes**

**Affaire suivie par** : **Franck Mavridis**

**Etude référencée** : 09-000204

**Rapport émis en** : mars 2012

**Mandataire : B&R Ingénierie Rhône Alpes**



*Du concept à l'usage nous accompagnons tous vos projets*

**Siège social :**

294, cours Lafayette  
69 003 LYON  
SAS au capital de 50 000 euros

**Agence de Grenoble - Meylan :**

B&R Ingénierie Rhône Alpes  
10, chemin de Pré Carré  
Inovallée  
38 240 MEYLAN

Tél. : +33 4 76 04 04 40  
Fax : +33 4 76 04 04 39

Courriel : [meylan@verdi-ingenierie.fr](mailto:meylan@verdi-ingenierie.fr)  
Groupe Verdi : <http://verdi-ingenierie.fr>

**Co-traitant : SED ic**



**Siège social :**

16, avenue de Verdun  
69 630 CHAPONOST  
EURL au capital de 100 000 euros

**Agence Rhône Gier :**

145 route de Millery  
69700 MONTAGNY

Tel : 04 78 45 12 81  
Fax : 04 72 30 87 02

Courriel : [sed@sed-ic.fr](mailto:sed@sed-ic.fr)  
Internet : <http://www.sed-ic.fr>

---



B&R Ingénierie Rhône Alpes  
10 Chemin du Pré Carré  
INOVALLEE  
38 240 MEYLAN

Tél. : +33 4 76 04 04 40 // Fax : +33 4 76 04 04 39  
[meylan@verdi-ingenierie.fr](mailto:meylan@verdi-ingenierie.fr) // <http://verdi-ingenierie.fr>

# SOMMAIRE

<b>1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL .....</b>	<b>7</b>
1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	7
1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE .....	7
1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION.....	7
1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME .....	8
1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES.....	8
1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL .....	9
1.2.1 GEOLOGIE .....	9
1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS.....	9
1.2.3 RISQUES NATURELS.....	10
1.2.4 ALIMENTATION EN EAU POTABLE .....	13
<b>2. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....</b>	<b>14</b>
2.1 ORGANISATION GENERALE .....	14
2.2 LE RESEAU DE COLLECTE .....	14
2.3 LES OUVRAGES DE TRAITEMENT .....	14
2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL.....	14
<b>3. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....</b>	<b>17</b>
3.1 ORGANISATION GENERALE .....	17
3.2 ETAT DES LIEUX REALISE PAR LE SPANC.....	17
3.3 CONTRAINTES VIS-A-VIS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF .....	17
3.3.1 PENTE .....	17
3.3.2 NATURE DU SOL.....	17
3.3.3 HABITAT ET OCCUPATION DE LA PARCELLE.....	18
3.3.4 RISQUE D'INONDATION .....	18
3.3.5 CAPTAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	18
3.4 APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF .....	18
3.4.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES .....	18
3.4.2 NATURE DES SOLS .....	20
3.4.3 PERMEABILITEES.....	20
3.4.4 PRESENCE D'EAU .....	20
3.4.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS.....	20
3.4.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS.....	21
<b>4. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.....</b>	<b>21</b>
4.1 ORGANISATION GENERALE .....	21
4.2 LE RESEAU DE COLLECTE .....	21
4.3 LES OUVRAGES DE RETENTION .....	21
4.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL.....	21
<b>5. CONCLUSIONS.....</b>	<b>22</b>

## LEXIQUE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- **ANC** : Assainissement Non Collectif (anciennement Ass. autonome)
- **D.B.O.<sub>5</sub>** : Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
- **D.C.O.** : Demande Chimique en Oxygène
- **D.O.** : Déversoir d'Orages
- **E.C.M.** : Eaux Claires Météoriques
- **E.C.P.P.** : Eaux Claires Parasites Permanentes
- **E.H.** : Equivalent Habitant
- **EP** : Eaux Pluviales
- **EU** : Eaux Usées
- **F.E.** : Fil d'eau
- **G1** : Aléa faible de glissement de terrain\*
- **G2** : Aléa moyen de glissement de terrain\*
- **G3** : Aléa fort de glissement de terrain\*
- **S** : Sulfure d'hydrogène
- **N** : Ammoniaque
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension Totales
- **M.F.** : Matières Fécales
- **M.H.** : Matières Hygiéniques
- **NO<sub>3</sub>** : Nitrates
- **NO<sub>2</sub>** : Nitrites
- **N.T.K.** : Azote Total Kjeldhal
- **M.E.S.t** : Matières En Suspension totales
- **pH** : Potentiel Hydrogène
- **PPRn** : Plan de Prévention des Risques Naturels\*
- **PPR** : Plan de Prévention des Risques\*
- **Pt** : Phosphore total
- **P.V.C.** : PolyChlorure de Vinyle
- **Q** : Débit
- **R.A.S.** : Rien à Signaler
- **rH** : Potentiel rédox
- **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- **Step** : Station d'épuration
- **T.N.** : Terrain Naturel
- **Z.N.I.E.F.F.** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
- ☺ : Résultat conforme
- ☹ : Résultat non conforme

\*Cf. règlement carte d'aléas pour prescriptions

# PREAMBULE

L'étude de zonage d'assainissement suit le déroulement suivant :

- Phase 1 état initial
- Phase 2 examen des différentes solutions
- Phase 3 proposition du zonage d'assainissement
- Phase 4 mise à l'enquête publique

La zone d'étude couvre 9 communes : Eyzin Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu Détourbe, Saint Romain en Gal, Septème, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne.

Le rapport de phase 1 est décliné de la façon suivante :

- Un rapport général commun aux 9 communes pour les généralités de la zone d'étude
- Un rapport spécifique pour chaque commune, présentant les particularités du contexte communal.

**Le présente rapport constitue le rapport de phase 1 de l'élaboration du zonage d'assainissement de la commune de MOIDIEU-DETOURBE.**

*La commune avait réalisé un Schéma Directeur d'Assainissement qui prévoyait notamment le raccordement du hameau du Cancelet, mais il n'a pas abouti à un zonage d'assainissement.*

# 1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL

## 1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La commune de MOIDIEU DETOURBE est située au nord ouest du département de l'Isère, à environ 13 km de la commune de Vienne par la Route. Elle appartient au territoire de l'Isère rhodanienne, canton de Vienne Nord.

Les communes limitrophes sont Oytier Saint Oblas, St Georges d'Espéranche, Savas Mépin, Eyzin Pinet, Estrablin, Septème.

La superficie de la commune est de 1 804 ha.

### 1.1.2 DEMOGRAPHIE ET URBANISATION

#### a) Population

L'INSEE fournit les informations de population et de logements de la commune.

En 2008, la population est de 1 739 personnes. Depuis 1999, l'accroissement annuel est de l'ordre de 2.4 %.

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008	Projection 2041
population	675	638	955	1158	1409	1739	2441
nombre d'années		7	7	8	9	9	33
accroissement en nombre		-37	317	203	251	330	702
accroissement annuel en %		-0,8%	5,9%	2,4%	2,2%	2,4%	0,9% fixé par le SCOT

Tableau 1 : population de la commune

L'accroissement de la population est fixée par le SCOT à 0,9%.

Cet accroissement ne tient pas compte de la création éventuelle de logements sociaux et de la réhabilitation des logements vacants.

La commune a un projet concernant une centaine de logements sociaux et d'accession à la propriété sur le centre bourg et de petites résidences type maison de retraite.

En prenant en compte la réhabilitation possible des logements vacants (30 habitations), et les projets évoqués cela amènerait la population à **2800 habitants en 2041**.

*Pour information, ci-joint l'estimation de la population en 2030 présentée dans le diagnostic du Systepur (sur la base d'un accroissement à 0,7%).*

*Nous voyons que les données utilisées sont légèrement inférieures pour l'année 2030, l'écart étant dû certainement au gros projet sur le centre bourg.*

Commune	estimation population en 2009	taux de croissance annuel "de référence"	Population estimée en 2020	Population estimée en 2030	solde démographique 2009 - 2030
Ampuis	2,646 hab.	0.70%	2,857 hab.	3,063 hab.	417 hab.
Chonas l'Amballan	1,637 hab.	0.70%	1,767 hab.	1,895 hab.	258 hab.
Chuzelles	2,143 hab.	0.70%	2,313 hab.	2,481 hab.	338 hab.
Diemoz	2,601 hab.	0.70%	2,808 hab.	3,011 hab.	410 hab.
Estrablin	3,476 hab.	1.00%	3,878 hab.	4,283 hab.	808 hab.
Eyzin-Pinet	2,365 hab.	0.70%	2,554 hab.	2,738 hab.	373 hab.
Jardin	2,306 hab.	0.70%	2,490 hab.	2,669 hab.	364 hab.
Les Côtes d'Arej	1,872 hab.	0.70%	2,021 hab.	2,167 hab.	295 hab.
Luzinay	2,352 hab.	0.70%	2,539 hab.	2,723 hab.	371 hab.
Moidieu-Détourbe	1,911 hab.	0.70%	2,064 hab.	2,213 hab.	302 hab.

## **b) Logements**

En 2008, la commune recense 680 logements.

années	1968	1975	1982	1990	1999	2008
logements	239	263	369	423	511	680
nombre d'années		7	7	8	9	9
accroissement en nombre		24	106	54	88	169
accroissement annuel en %		1,4%	5,0%	1,7%	2,1%	3,2%

Tableau 2 : logements de la commune

Les logements sont composés essentiellement de résidences principales, à 94 %.  
La taille moyenne d'un ménage est de 2.7 personnes.

### **répartition des logements et taille des ménages en 2008**

désignation	nombre	%
résidences principales	639	93,97%
résidences secondaires	10	1,47%
logements vacants	30	4,41%
total	680	100,00%
population	1739	
taille des ménages	2,7	

Tableau 3 : répartition des logements et taille des ménages en 2008

## **1.1.3 DOCUMENT D'URBANISME**

La commune est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18/3/02.

## **1.1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES**

Aucun rejet non domestique n'est recensé.

### **a) Agriculture**

Commune rurale de plaine, l'activité agricole est bien représentée sur le territoire.

On recense 10 à 11 exploitations agricoles, mais hors les doubles actifs. Il y a également une coopérative (le silo).

### **b) Artisans, commerces et services**

La commune a plusieurs activités de ce type dans les domaines suivants :

- 2 restaurants bars, 2 bars, 1 boulangerie, 1 coiffeuse...
- Environ une quarantaine de petits artisans
- Plusieurs professions libérales dans le domaine médical (1 infirmière...)

### **c) Activité industrielle**

L'étude diagnostic, réalisée pour ViennAgglo par la SDEI en 2008 sur les rejets non domestique a recensé un garage Renault.

Nous avons recensé en plus 1 transporteur (Bourguignon).

## 1.2 PRESENTATION DU MILIEU NATUREL

---

### 1.2.1 GEOLOGIE

Le rapport général dresse le contexte géologique de la zone d'étude.

La commune de MOIDIEU DETOURBE est caractérisée principalement par :

- Des formations de molasse d'âge Miocène. Elles présentent suivant les secteurs différents faciès (sablo-gréseux, à galets, sableux, **niveaux indurés -niveaux durs-localisés**). Elles sont souvent présentes à l'affleurement sur les reliefs, mais parfois recouvertes par des formations récentes superficielles, listées ci-dessous ;
  - Des formations plus récentes du Quaternaire
    - Les formations les plus représentées sont des loess (origine éolienne), se présentant sous forme d'un limon argileux ocre et plastique
    - Des formations morainiques (origine glaciaire) sont également présentes, se présentant sous forme de blocs, cailloux, graviers emballés dans une matrice sablo argileuse.

Globalement, les formations du quaternaire sont plutôt présentes en plaine, et les formations molassiques deviennent visibles sur les reliefs.

Dans la plaine, on note la présence d'alluvions très perméables à quelques mètres de profondeur, sièges d'une nappe d'eaux souterraines.

La carte des périmètre de protection est reprise dans le rapport général ainsi que sur la carte présentée en annexe.

### 1.2.2 ECOULEMENTS SUPERFICIELS

Le rapport général dresse le contexte hydrologique de la zone d'étude.

Les écoulements superficiels sur la commune de MOIDIEU-DETOURBE sont représentés par :

- **La Véronne** et ses affluents, notamment **l'Amballon** qui se rejoignent dans la plaine (zone inondable)

Il est à noter que ce réseau hydrographique ne permet pas de drainer convenablement les écoulements :

- Il y a peu de petits ruisseaux : sur les reliefs, on note des problèmes liés à la discontinuité des fossés et leur faible gabarit en aval
- Dans la plaine, sur la partie basse urbanisée les écoulements finissent dans une sorte de cuvette, en contrebas par rapport à l'Amballon. D'où certains problèmes d'inondation.

**La qualité des cours d'eau est abordée dans le rapport général.**

### 1.2.3 RISQUES NATURELS

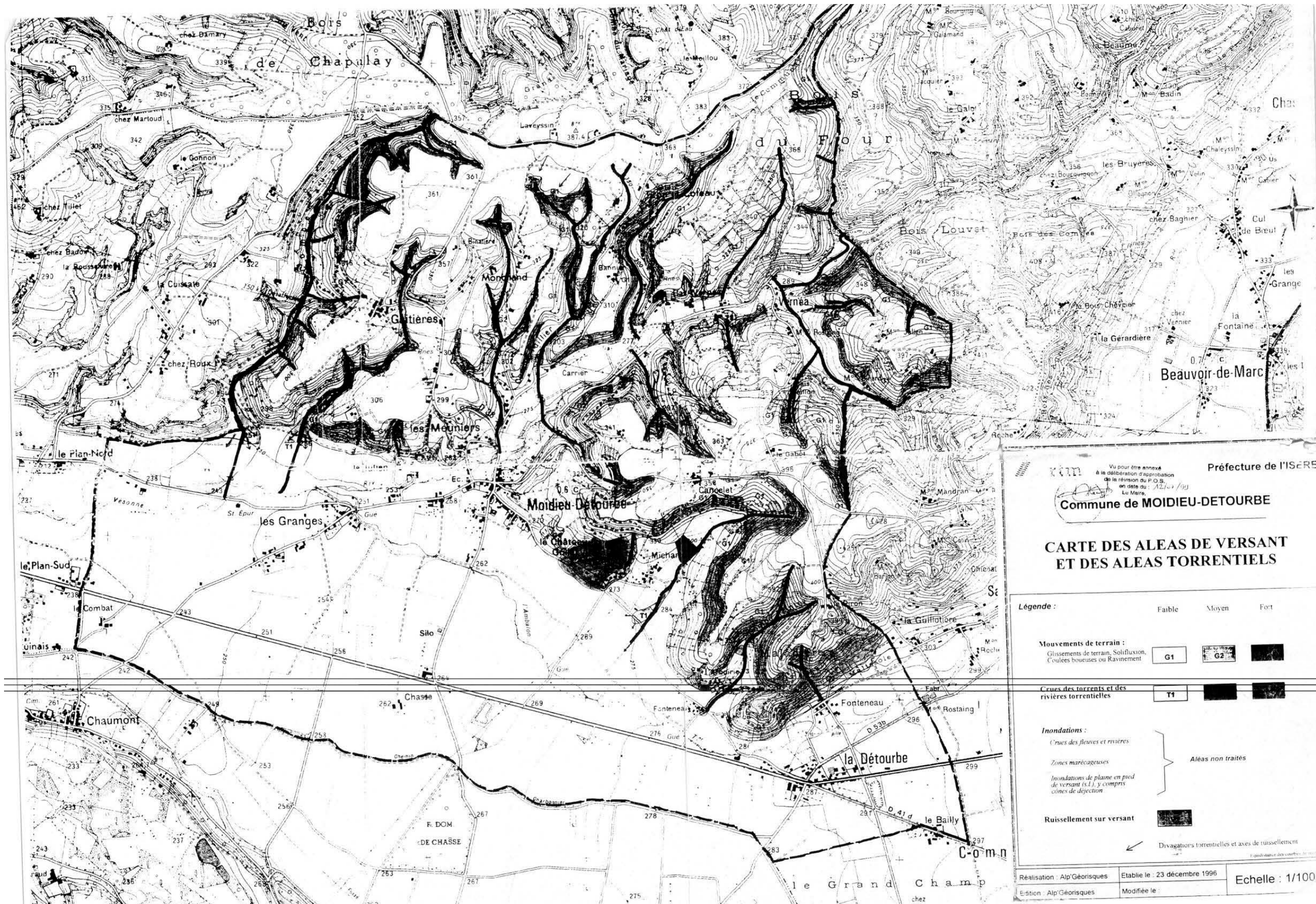
On recense sur la commune plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle.

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	26/11/1982	27/11/1982	24/12/1982	26/12/1982
Inondations et coulées de boue	24/04/1983	31/05/1983	20/07/1983	26/07/1983
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	30/04/1983	01/05/1983	21/06/1983	24/06/1983
Inondations et coulées de boue	09/10/1988	12/10/1988	08/12/1988	15/12/1988
Inondations et coulées de boue	05/10/1993	10/10/1993	19/10/1993	24/10/1993
Inondations et coulées de boue	30/05/2008	30/05/2008	11/09/2008	16/09/2008

La commune est exposée à divers risques, recensés sur le site prim.net :

- Feu de forêt
- Inondation
- Séisme Zone de sismicité: 3

**Une carte d'aléa a été réalisée mais elle n'a pas abouti à un PPR.**



Préfecture de l'ISÈRE

Vu pour être annexé  
à la délibération d'approbation  
de la révision du P.O.S.  
en date du 12/12/99  
Le Maire,

**Commune de MOIDIEU-DETOURBE**

**CARTE DES ALEAS DE VERSANT  
ET DES ALEAS TORRENTIELS**

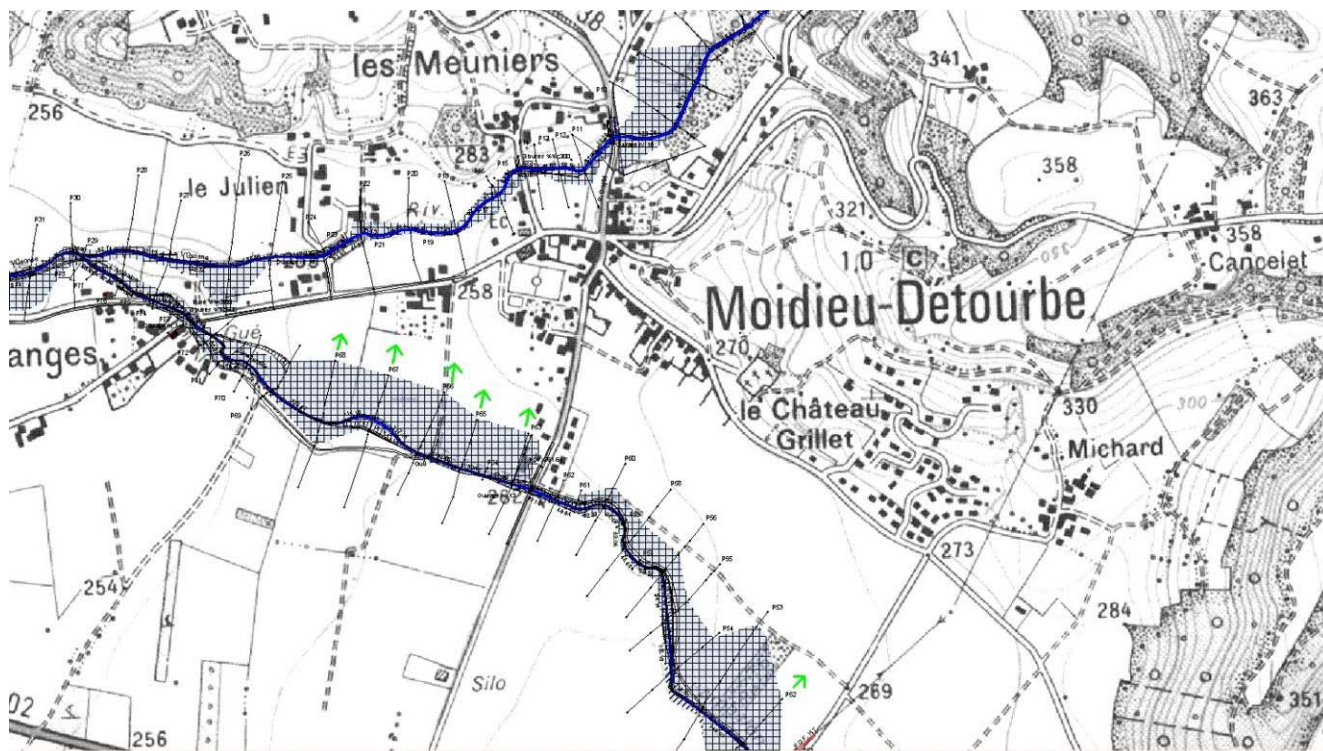
**Légende :**

	Faible	Moyen	Fort
<b>Mouvements de terrain :</b> Glissements de terrain, Solifluxion, Coulées boueuses ou Ravinement	G1	G2	G3
<b>Crues des torrents et des rivières torrentielles</b>	T1	T2	T3
<b>Inondations :</b> Crues des fleuves et rivières Zones marécageuses Inondations de plaine en pied de versant (S.I.), y compris cônes de déjection	Aleas non traités		
<b>Ruissellement sur versant</b>	R		
	← Divagations torrentielles et axes de ruissellement		

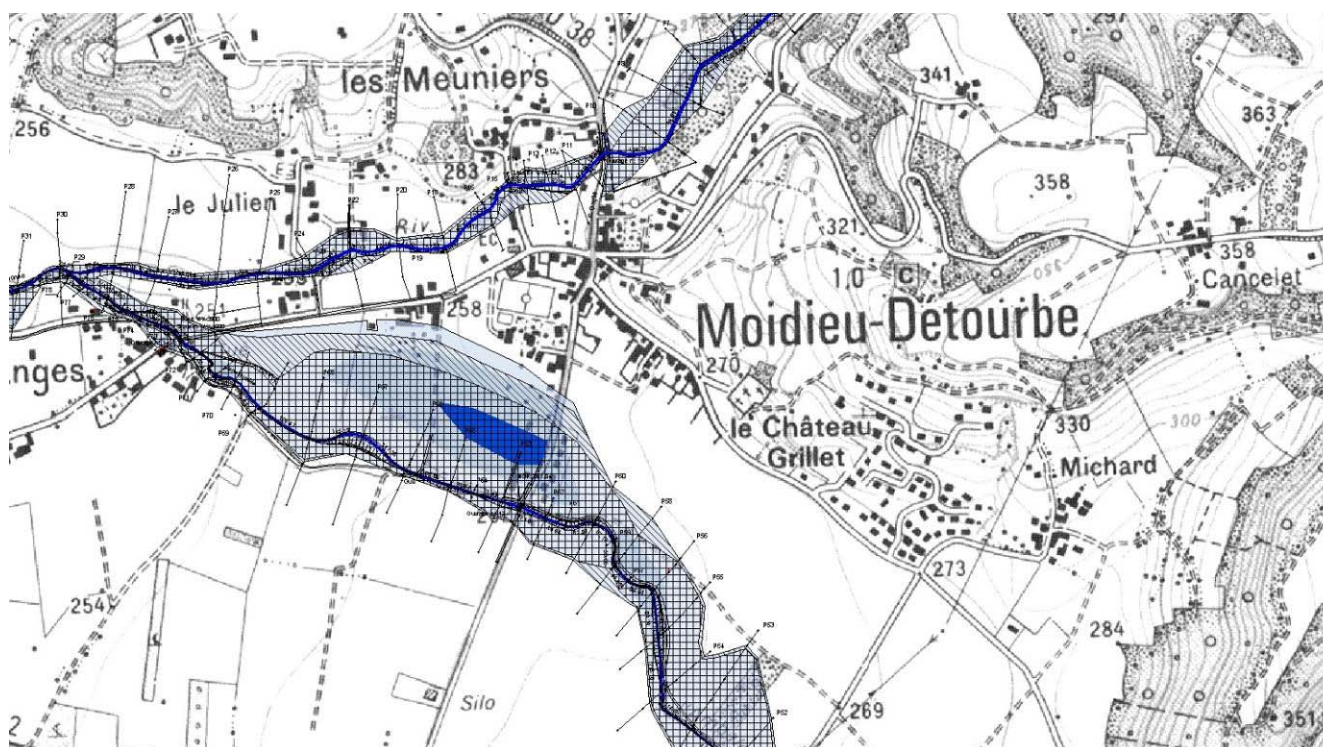
Réalisation : Alp'Géorisques    Etablie le : 23 décembre 1996    Echelle : 1/10000  
Edition : Alp'Géorisques    Modifiée le :

Il n'y a pas a priori d'aléa inondation indiqué sur la carte précédente.

En revanche, l'étude CEDRAT DEVELOPPEMENT « Alea Vesonne et Valaise » de 2002 présente une carte des zones inondables pour Q10 et Q100 (débit décennal et centennal).



Ci-dessus – Aléa Q10



Ci-dessus – Aléa Q100

**a) *Mouvements de terrain***

L'aléa glissement de terrain est précisé sur la carte d'aléas.

La base de données du BRGM sur les mouvements de terrains sur la commune ne localise pas d'évènement connu ayant eu lieu dans le passé, mais l'on sait via le site prim.net que des glissements ont été à déploré en 1983 et ont fait l'objet un arrêté de catastrophe naturelle.

**b) *Inondations, risques torrentiels, ruissellements***

La vallée de l'Amballon et la Vésonne sont exposés à des risques d'inondation évoqués sur la cartographie précédente. Des zones urbanisées sont concernées.

Par ailleurs, plusieurs problèmes de ruissellement et coulées de boues sont recensés, à partir de fossés, combes ou autre et on fait l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle.

## **1.2.4 ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

La commune adhère au Syndicat des Eaux de l'Amballon.

L'alimentation est assurée par deux captages, l'un à la Détourbe, l'autre à Savas.

C'est la SAUR qui assure l'affermage.

Les périmètres de protection des captages recoupant le territoire communal sont présentés dans le rapport général et repris sur la carte en annexe.

---

## **2. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

---

### **2.1 ORGANISATION GENERALE**

---

La compétence assainissement collectif est assurée par ViennAgglo depuis sa création le janvier 2007.

Elle assure ainsi la gestion des réseaux et des stations d'épuration de ses communes membres, sauf celle de Reventin Vaugris qui est gérée par le Systepur.

La compétence assainissement non collectif et eaux pluviales est également assurée par ViennAgglo.

### **2.2 LE RESEAU DE COLLECTE**

---

Il existe un réseau de collecte séparatif des eaux usées, bien développé sur le centre bourg et les hameaux situés dans la plaine (La Détourbe, Château Grillet...).

Depuis l'abandon de l'ancienne station d'épuration, les réseaux sont raccordés directement à la STEP du Systepur.

Le réseau est gravitaire, de diamètre Ø200 et abouti à un collecteur principal en Ø500 au niveau de la RD502.

Nous connaissons le fonctionnement du réseau grâce à l'étude diagnostic réalisée pour le SYSTEPUR dont les données sont présentées plus loin, au paragraphe 2.4.

Les données lors de l'édition du présent rapport de phase 1 étaient incomplètes sur Moidieu-Détoure et ne permettaient pas de connaître le fonctionnement par temps de pluie. Il s'avère que le réseau draine peu d'ECPP, ce qui est positif.

### **2.3 LES OUVRAGES DE TRAITEMENT**

---

Les effluents sont traités à la station d'épuration du SYSTEPUR, sur la commune de Reventin-Vaugris. L'ensemble du réseau et de la STEP ont fait l'objet d'un diagnostic poussé. Sur cette base un programme de travaux a été défini afin d'améliorer le fonctionnement global est gérer l'augmentation de charge liée au développement des différentes communes membres du Systepur.

### **2.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL**

---

Les données présentées ci-après sont issues de différents rapports produits dans le cadre du diagnostic d'assainissement du SYSTEPUR (étude Merlin, Safege, Coma de 2009-2011)

Tableau 5-1 : Type de collecte par collectivité

Commune	Linéaire total En km	Linéaire de réseau unitaire En km	Linéaire de réseau EU strict En km	Linéaire de réseau pluvial En km	Part réseaux unitaire	Part réseaux séparatifs
Ampuis	28.9	10.2	11.3	7.5	35%	65%
Chonas l'Amballan	17.0	0	17.0	0	0%	100%
Chuzelles	20.8	0	20.8	0	0%	100%
Diemoz	12.3	3.5	8.8	0	28%	72%
Estrablin	44.8	0	39.4	5.4	0%	100%
Eyzin Pinet	12.1	0	11.9	0.2	0%	100%
Jardin	18.0	0	14.8	3.2	0%	100%
Les Côtes d'Arey	24.7	8.0	12.4	4.3	32%	68%
Luzinay	25.3	0	15.3	10	0%	100%
Moidieu Detourbe	20.5	0	18.8	1.7	0%	100%

Tableau 7-2 : Répartition du type d'abonné assainissement par commune

Commune	TOTAL	Abonnés domestique	Abonnés industriels	Abonnés municipaux	Année
Ampuis	975	965	1	9	2007
Chonas l'Amballan		448	1	6	2007
Chuzelles	593				2007
Diemoz	751				2007
Estrablin	1134				2007
Eyzin Pinet	374				2007
Jardin		553	0	5	2007
Les Côtes d'Arey		609	0	7	2007
Luzinay	466				2008
Moidieu Detourbe	542				2007

Tableau 7-3 : Taux de raccordement et taux de rejet par commune

Commune	Taux de raccordement	Taux de rejet	Commentaire
Ampuis	100%	72%	
Chonas-l'Amballan	74%	98%	
Chuzelles	74%	101%	Taux de raccordement de 65% lors du SDA* de 2004
Diémoz	72%	84%	
Estrablin	83%	97%	
Eyzin Pinet	43%	91%	
Jardin	76%	104%	Taux de raccordement de 66% lors du SDA de 2006
Les Côtes d'Arey	85%	92%	
Luzinay	55%	98%	
Moidieu Détourbe	82%	101%	Donnée supérieure à 100 en raison d'un décalage des années de données

Tableau 7-4 : Eaux usées domestiques théoriques

Commune	Volume assaini en m³/an	Abonnés assainissement	Habitants par foyer	Eu strict (m³/j)	Dotations unitaires	EU strictes mesurées
Ampuis	120 310	975		330 m³/j	135 l/j/hab	227 m³/j
Chonas-l'Amballan	60 456	455	2.66	166 m³/j		pas de mesure
Chuzelles	66 250	593	2.71	182 m³/j	106 l/j/hab	160 m³/j
Diémoz	76 850	751	2.64	211 m³/j	106 l/j/hab	pas de mesure
Estrablin	149 888	1134	2.55	411 m³/j	142 l/j/hab.	pas de mesure
Eyzin Pinet	39 124	374	2.74	107 m³/j	104 l/j/hab	pas de mesure
Jardin	77 422	562	3.22	212 m³/j	121 l/j/hab	170 m³/j
Les Côtes d'Arej	68 941	616	2.65	189 m³/j	116 l/j/hab	90 m³/j
Luzinay	57 650	466	2.83	158 m³/j	120 l/j/hab.	pas de mesure
Moidieu-Détourbe	61 600	542	2.87	169 m³/j	108 l/j/hab	pas de mesure

Communes	EU tot	ECPP	Eu strict	taux d'ECPP	contribution unitaire	Surface actives
Luzinay	175 m³/j	49 m³/j	126 m³/j	28%	106 l/j/hab	2.0 ha
Villette de Vienne	102 m³/j	24 m³/j	78 m³/j	24%	70 l/j/hab	0.7 ha
Chuzelles	305 m³/j	145 m³/j	160 m³/j	48%	111 l/j/hab	3.4 ha
Seyssuel (partie nord est)	206 m³/j	136 m³/j	70 m³/j	66%	122 l/j/hab	0.7 ha
Serpaize	57 m³/j	8 m³/j	49 m³/j	14%	71 l/j/hab	2.2 ha
Diémoz	260 m³/j	100 m³/j	160 m³/j	38%	108 l/j/hab	5.5 ha
Saint George d'Espérance	171 m³/j	19 m³/j	152 m³/j	11%	94 l/j/hab	23.4 ha
Moidieu Détourbe	191 m³/j	20 m³/j	171 m³/j	10%	122 l/j/hab	en attente

Nous voyons que le réseau existant a un fonctionnement séparatif, ce qui est très positif. D'après les données du diagnostic, la part d'eaux parasites est faible (ECPP et d'ECPM - voir glossaire).

Pour l'essentiel la commune est raccordée au collectif, à l'exception d'un hameau, le Cancelet et d'habitations isolées.

---

### 3. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

---

#### 3.1 ORGANISATION GENERALE

---

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par ViennAgglo qui dispose de la compétence depuis le 01 janvier 2006.

Le service est assuré en régie.

Le contrôle des installations sur le terrain est assuré par un prestataire, la SAUR.

#### 3.2 ETAT DES LIEUX REALISE PAR LE SPANC

---

Les données du SPANC de septembre 2011 sont synthétisées ci-après.

**On note la très faible proportion d'assainissement non collectif conforme. A mitiger cela dit, car 85 à 90% des habitations sont en assainissement collectif.**

*Etat des assainissement non collectifs (Données SPANC septembre 2011)*

désignation	nombre	%
Avis Favorable	1	1,18%
Avis Favorable avec réserve	20	23,53%
Avis défavorables	64	75,29%
Total	85	100%

Sur le hameau du Cancelet, 10 installations ont un avis défavorable, 4 ont un avis favorable avec réserve. Aucune n'a un avis favorable.

Sur le Vernéa autre hameau important, on ne compte qu'une installation avec un avis favorable et 3 favorables avec réserve sur les 18.

#### 3.3 CONTRAINTES VIS-A-VIS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

---

L'appréciation des contraintes générales est définie dans le rapport général.

Les contraintes d'habitat sont faibles, la taille des parcelles est généralement suffisante.

Les contraintes de sol sont par contre évoquées ci-après.

##### 3.3.1 PENTE

Sur les secteurs étudiés, les pentes sont assez variables.

Elles sont faibles dans la plaine au niveau du village, et plus fortes sur les coteaux.

##### 3.3.2 NATURE DU SOL

La nature du sol est liée aux formations géologiques présentes sur le territoire communal (alluvions et formations molassiques).

### **3.3.3 HABITAT ET OCCUPATION DE LA PARCELLE**

La majeure partie des habitations non raccordées disposent de parcelles suffisamment grandes pour l'installation d'un dispositif individuel.

Les maisons qui présentent des contraintes en terme de surface sont localisées sur la carte d'aptitude (sigle FC pour habitation avec Filière Compacte).

### **3.3.4 RISQUE D'INONDATION**

La partie basse du village est en zone inondable, selon l'étude CEDRAT Développement déjà évoquée. La limite de la zone inondable est présentée dans la carte en annexe.

### **3.3.5 CAPTAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Il existe des captages d'eaux et des périmètres sur la commune. Les prescriptions relatives aux différents périmètres seront à prendre en compte.

## **3.4 APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

---

Les critères d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sont définis dans le rapport général.

### **3.4.1 REPARTITION DES SONDAGES REALISES**

Les reconnaissances de terrain ont été réalisées sur la période août-septembre 2011.

La localisation des sondages a été menée en concertation avec la mairie, qui s'est chargée de recueillir les autorisations auprès des différents propriétaires.

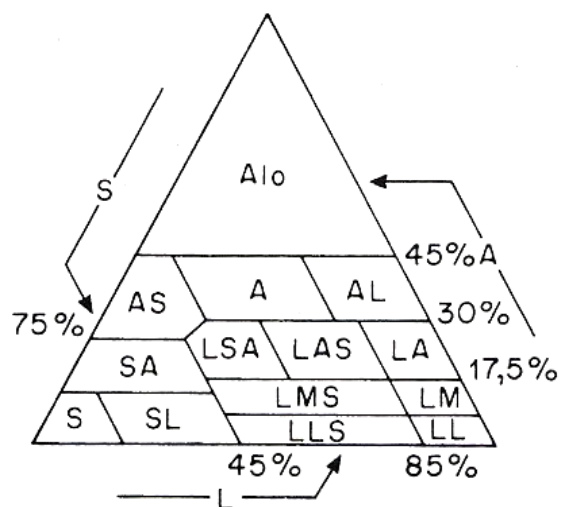
Une étude de sol réalisée dans le cadre du schéma d'assainissement réalisé par SOGREAH en 2004 révélait des terrains peu perméables, avec une aptitude généralement mauvaise pour l'assainissement non collectif, sauf à avoir recours à des filières drainées. Nous n'avons toutefois pas pu récupérer le détail des données mais nous nous sommes intéressés également à d'autres secteurs.

Nous avons réalisé les investigations suivantes :

## Résultats des sondages pédologiques :

Commune	Moidieu Detourbe					Date :	19/08/2011						
Nom	Lieu Dit	Type de sondage	Nature terrains	Profondeur atteinte	Profondeur perméabilité	Refus	hydromorphie	perméabilité dL/10min	perméabilité mm/h	Code Sol	Code Eau	Code Roche	Code Pente
F1P1	Le Village	tractopelle	SL 0 à 0,3 / LA 0,3 à 1m / AL 1 à 2m / Cailloux 10/40 à 10/150 de 0,6 à 2m	2		non	net à partir d'1m	1	6,7	3	3	1	1
F2P2	Château Grillet	tractopelle	LA 0 à 2m	2		non	non	2	13,4	3	1	1	1
P3 + S	Les Meuniers	sondage tarière	SL 0 à 1,2 / Cailloux 10/40 0,6 à 1,2	1,2		non	non	4,5	30,15	1	1	1	1
P4 + S	Le Cancelet	sondage tarière	SL 0 à 0,3 / LS 0,3 à 0,6 / LAS 0,6 à 1,2 Cailloux 10/40 0 à 0,3/Cailloux 30/50 0,3 à 1,2	1,2		non							

### Légende



- TEXTURE**
- S : Sable
  - SL : Sable limoneux
  - SA : Sable Argileux
  - LS : Limon sableux
  - LSA : Limon sablo- argileux
  - LAS : Limon argilo- sableux
  - L : Limon
  - LLS : Limon moyen ou peu sableux
  - LA : Limon argileux
  - A.S : Argile sableuse
  - A : Argile et argile lourde
  - AL : Argile limoneuse
  - R : Roche
- COULEUR**
- B : Brun
  - Bmoy : Brun moyen,
  - Bclair : Brun clair
  - Borangé : Brun orangé
- HORIZON**
- Ah : Horizon de surface humifère (MO décomposée)
  - B : Horizon majeur illuvial (enrichi)
  - R : Roche mère
  - g : Légère hydromorphie
  - gg : Pseudogley intense (hydro. temporaire de surface)
  - G : Gley (hydro. profonde permanente)

### 3.4.2 NATURE DES SOLS

Les sols rencontrés sont essentiellement des limons argileux et des argiles limoneuses.

### 3.4.3 PERMEABILITEES

**Les perméabilités mesurées sont variables mais généralement assez faibles, corroborant les résultats du schéma.**

Sur un test (P3), nous obtenons une valeur supérieure au seuil de 25mm/h, ce qui demeure tout de même faible pour un procédé d'infiltration mais pas rédhibitoire.

Sur le Cancelet le test de perméabilité, bien que réalisé en domaine public, a du être avorté suite à l'intervention d'un riverain. Nous n'avons pas pu obtenir de mesure, toutefois on s'attend à de faibles perméabilités. En effet sur le sondage P3, pour un horizon comparable limono sableux avec présence de cailloux nous obtenons une valeur de 30mm/h. Or le sondage réalisé montre la présence à moyenne profondeur de niveau beaucoup plus argileux. Il est donc probable que l'on tombe sous les 25 voire sous les 15mm/h.

Dans la plaine, on connaît la présence d'un niveau graveleux perméable en profondeur, toutefois l'horizon de surface est peu perméable.

**Par ailleurs, sur plusieurs secteurs nous sommes soumis à des risques de glissement de terrain (Cf. carte d'Aléas assez ancienne).**

**Quoi qu'il en soit il sera indispensable de se référer au règlement des cartes d'aléas.**

### 3.4.4 PRESENCE D'EAU

Des traces d'hydromorphie, signes de stagnation temporaires, sont observées dans la plaine (bas du village).

### 3.4.5 APTITUDE DES SOLS PAR QUARTIERS ET ORIENTATIONS

**Pour l'assainissement non collectif :**

Des études à la parcelle sont conseillées sur la commune.

Mais on pourra dire que globalement les terrains paraissent faiblement voir pas perméables. L'assainissement non collectif sera en général possible à condition d'avoir **une filière à sol reconstitué drainée vers un exutoire.**

Il n'est pas exclu dans certains cas, quand l'horizon limono-sableux est présent, qu'on puisse faire un épandage surdimensionné. Mais cela sera à voir au cas par cas suite à des études à la parcelle.

**Le Cancelet**, est un des hameaux non raccordé au collectif. **L'absence d'exutoire clairement identifié est problématique d'autant plus que beaucoup d'installations sont en non conformes.**

**Le Vernéa**, autre hameau non raccordé mais beaucoup plus isolé du réseau est dans la même situation, **mais il y a beaucoup d'exutoires possibles**, ce qui permet d'envisager la mise en place de filières drainées.

### **3.4.6 PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION DES RESULTATS**

L'objectif du document est de définir si l'aptitude du sol à l'assainissement non collectif est bonne, moyenne ou mauvaise pour différentes zones du territoire communal.

La filière préconisée est valable uniquement au droit de la parcelle où le sondage est réalisé. Elle est donnée à titre indicatif sur les autres parcelles où il n'y a pas de sondages.

N'oublions pas que l'objectif général de l'étude est de comparer l'assainissement collectif à l'assainissement non collectif pour aboutir au zonage d'assainissement.

---

## **4. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**

---

### **4.1 ORGANISATION GENERALE**

---

ViennAgglo exerce la compétence assainissement pluvial (canalisé) depuis le janvier 2007. La compétence ruissellement est assurée par le Syndicat Rivières des 4 Vallées.

### **4.2 LE RESEAU DE COLLECTE**

---

Le réseau de collecte est présenté sur la carte en annexe. Le réseau est relativement bien développé sur certains secteurs (bourg notamment).

Toutefois, comme nous l'avons évoqué, il se pose un problème d'évacuation sur la partie basse du village qui est une sorte de « cuvette ».

Ainsi, il n'y a pas d'exutoire sur ces secteurs, si ce n'est des puits d'infiltration disséminés sur les voiries communales.

### **4.3 LES OUVRAGES DE RETENTION**

---

Un fossé à redent (incluant des murets avec débit de fuite régulé) à été réalisé à l'aval du Ø800 collectant les eaux pluviales du Château Grillet. Le volume global de l'ouvrage n'est pas connu.

Sur la partie basse du village et à la Détourbe, des tranchées drainantes ont été réalisées.

### **4.4 FONCTIONNEMENT ACTUEL**

---

On note plusieurs problèmes hydrauliques reportés sur la carte en annexe.

Ces problèmes concernent la plupart des bassins versants de coteaux englobant une zone urbanisée sur toute la rive droite de l'Amballon. A cela s'ajoute la problématique de l'inondabilité de la plaine.

Dans la plupart des cas, il s'agira de problèmes de ruissellements de surface, qui deviennent problématique du fait du manque d'entretien des fossés, d'ouvrage limitant mal entretenus, et de modifications dans les écoulements au fur et à mesure des urbanisations successives.

Dans cette famille, on peut citer des problèmes particuliers sur le Julien, le secteur en dessous du Cimetière et la Rue du Château, et sur Château Grillet, où il s'agit surtout d'une extension du réseau pluvial qui reste à réaliser.

## 5. CONCLUSIONS

Critères	Contraintes pour l'assainissement non collectif	Contraintes pour l'assainissement collectif
Habitat	- Pas ou peu de contraintes d'habitat (grandes parcelles)	- Le Cancelet est le seul vrai hameau non raccordé. Toutes les autres habitations non raccordées sont nettement plus isolées.
Problèmes topographiques individuels	- quelques problèmes, mais pas toujours précisément localisés	- quelques problèmes, mais pas toujours précisément localisés. Sur le Cancelet tracé en domaine privé envisageable pour y palier.
Problèmes topographiques à l'échelle de la commune		- Sans objet
Pédologie	- <b>Contraintes à préciser mais importantes a priori : Terrains peu ou pas perméables et risques de glissement de terrain au Nord</b> Filières drainées à sol reconstitué probables.	- Risques de déformation des canalisations posées en raison des problèmes locaux de glissement de terrain sur certains secteurs
Démographie	- Aucune contrainte	- Aucune contrainte
Conformité des installations	- <b>Peu d'habitations sont conformes (installations anciennes) mais la part d'ANC est faible.</b> - <b>Beaucoup non-conformités sur les hameaux du Cancelet et du Vernéa</b>	- Le réseau est séparatif, régulièrement suivi et entretenu et semble bien fonctionner.
<b>Conclusion</b>	- <b>Contraintes importantes a priori</b> (sols peu ou pas perméables, glissement de terrain...) : Nécessité de trouver des exutoires pour les filières drainées.  - Il n'existe toutefois pas de solution en assainissement collectif partout, il faudra donc s'accommoder de ces contraintes et raccorder au collectif uniquement les zones les plus problématiques. Pour les hameaux les plus denses : il sera nécessaire de trouver des exutoires	- <b>Fort mitage des quelques habitations non raccordées.</b>  - <b>Le raccordement de l'ensemble des habitations de la commune est de toute façon irréaliste.</b>  - <b>Le raccordement du Cancelet au réseau sera étudié.</b>  - <b>Le raccordement du Vernéa ne sera pas étudié (trop éloigné, habitations trop dispersées), pas plus que les autres secteurs.</b>



---

## A. ANNEXES

---

1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE LA CARTE IGN AU 1/25 .....	24
2 : CARTE DES RESEAUX EXISTANTS ET D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON .....	26

***ANNEXE 1 : CARTE DE PRESENTATION, EXTRAIT DE  
LA CARTE IGN AU 1/25 000***

Vues du village principal

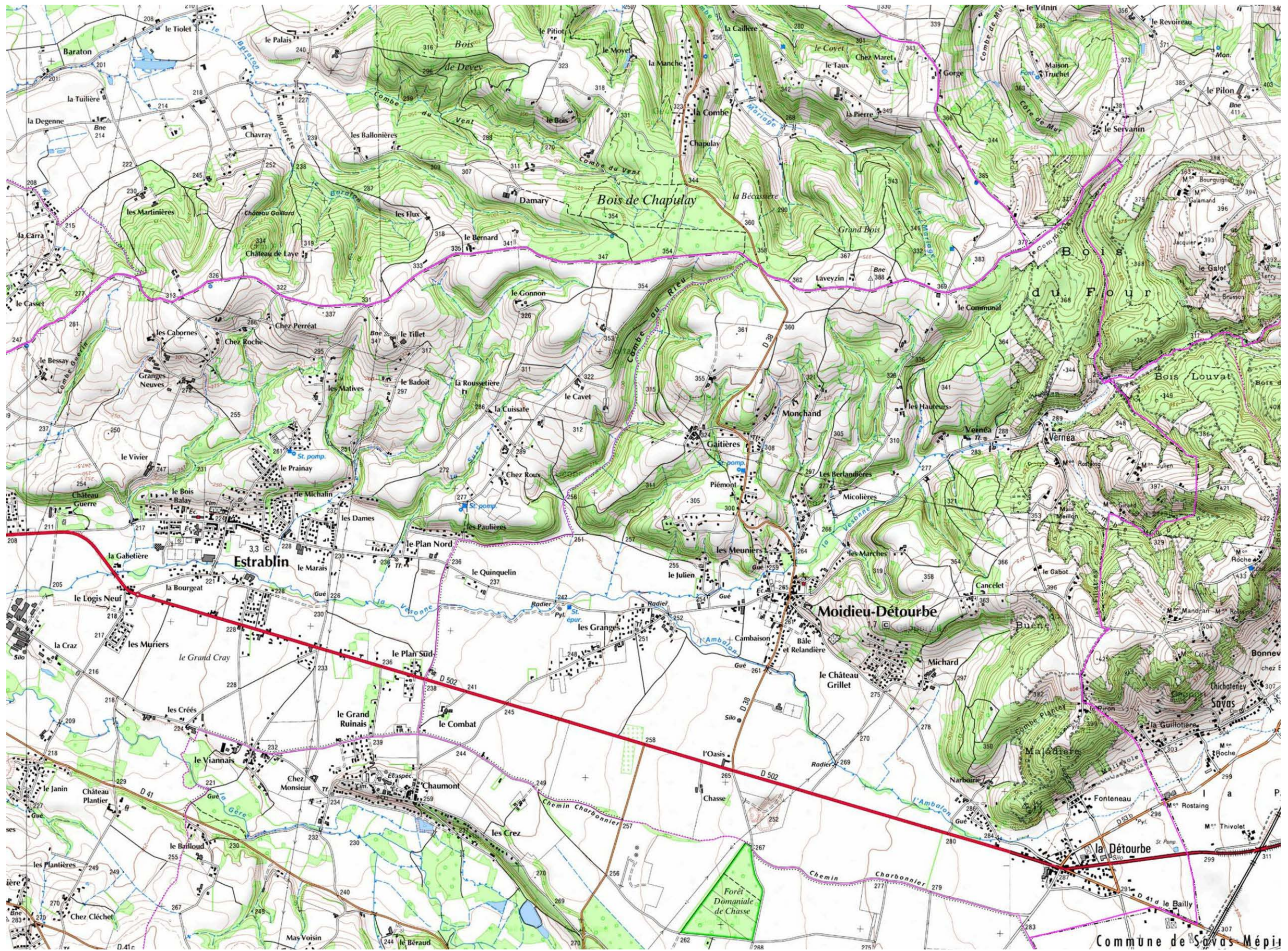


Figure 1 : Carte de présentation de la commune (sans échelle)

***ANNEXE 2 : CARTE DES RESEAUX EXISTANTS ET  
D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF***